

Extrait
du registre des délibérations
du jeudi 24 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Dominique HEROLD – Carine NAGL - Ludovic CAMPITELLI – Marie-Jeanne BASSO - Isabel FREUDENREICH - Luca BASSO – Sébastien LABOUREUR – Mireille WEISS – Nathalie PEREZ-GABIER – Benoît FREYBURGER - Jean-Marc KEMPF - Alexis STRUSS - Danièle ARNOLD - Daniel OUGIER - Corinne BUEB – Claude KLINGER-ZIND - Christelle OHRESSER - Jean-Marie MULLER

Pouvoirs :

Daniel LEROY donne pouvoir à Benoît FREYBURGER
Clara BEAUFRAND donne pouvoir à Luca BASSO
Emmanuel AQUINO donne pouvoir à Marie-Jeanne BASSO
Sandrine MEYER donne pouvoir à Nathalie PEREZ
Dominique CHERY donne pouvoir à Christelle OHRESSER

Date de convocation : jeudi 17 novembre 2022

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Votants : 29

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2023 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim (RMACTW)

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Il y a actuellement 516 abonnés. Le déploiement de la fibre entraîne une baisse permanente des abonnés :

- 2020 : - 28 abonnés
- 2021 : - 37 abonnés
- 2022 : - 26 abonnés.

Les perspectives budgétaires 2023 sont les suivantes :

- Les recettes de fonctionnement attendues seront de l'ordre de 49 000 €. Le prix de l'abonnement resterait identique.
- Les dépenses de fonctionnement sont prévues à 25 500 €.
- En 2023, le contrat avec le fournisseur d'électricité restera au même tarif qu'en 2022,
- La même société assurera le service de maintenance du réseau.

Les dépenses d'investissement à prévoir sont :

- le déplacement de la sous-station de la régie rue Clemenceau pour 20 000 € ;
- les achats de divers amplificateurs, et selon le besoin, la mise aux normes des réseaux : à prévoir une enveloppe de 6 500 €.

Vu l'avis favorable de la commission Economie et Finances du 14 novembre 2022,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE** avoir débattu des orientations budgétaires du budget annexe ci-dessus,
- **ADOpte** les orientations budgétaires du budget annexe 2023 de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim telles qu'exposées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Le Maire,
Serge NICOLE

Le secrétaire de séance,
Luca BASSO

Télétransmis le : jeudi 1^{er} décembre 2022

Affiché le : jeudi 1^{er} décembre 2022